



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable

Luxembourg, le 21 JAN. 2019

Service central de législation
Monsieur Marc Hansen
Ministre aux Relations avec le Parlement

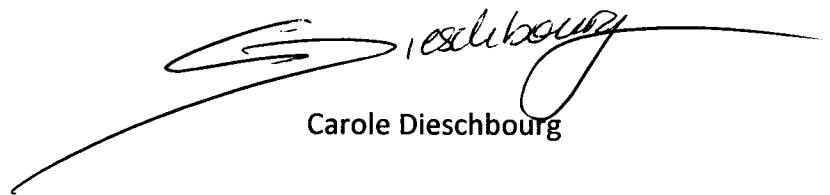
Objet : Question parlementaire 83

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse commune à la question parlementaire 83 de l'honorable député Monsieur Gusty Graas tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable



Carole Dieschbourg



Réponse commune de la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable et du Ministre de l'Energie et à la question parlementaire n°83 du 11 décembre 2018 de l'honorable député Monsieur Gusty Graas

Est-ce que pour des raisons de sécurité un éclairage nocturne de la station de contrôle à Livange est justifié ?

Madame la Ministre est-elle d'avis que l'éclairage actuel de cette station est démesuré par rapport à sa fonction ?

De prime abord, il faut savoir que la Société nationale de contrôle technique n'est pas l'exploitant du site en question. Elle ne figure qu'en tant que locataire d'une partie du site pour y exploiter deux pistes de contrôle technique de poids lourds. Ni les conditions d'exploitation de la station de contrôle, ni le concept de sécurité de la Société nationale de contrôle technique ne prévoient un éclairage nocturne.

Or, selon mes informations, il existe un concept de sécurité de la part de l'exploitant du site qui prévoit un éclairage nocturne pour éviter des situations de danger, p.ex. des cambriolages pendant la nuit.

Le cas échéant, quelles mesures Madame la Ministre entend-elle entreprendre ?

Quel est le tirage du guide national « pour un éclairage intelligent » ?

Le guide national « pour un bon éclairage extérieur » a été élaboré afin de soutenir les autorités locales et nationales dans la planification et la mise en œuvre des mesures visant à réduire la pollution lumineuse, et ceci par un usage adapté et conscient de l'éclairage. La mise en œuvre des principes clés du guide permettra de contribuer à court- et moyen-terme à une meilleure gestion des infrastructures d'éclairage et par la suite à une amélioration de leur bilan énergétique et à un traitement respectueux de la santé et de l'environnement. Le guide fournit au moyen d'aide-mémoires (« checklist ») des recommandations concrètes pour différents domaines d'utilisation, p.ex. installations sportives, zones commerciales et industrielles, parcs, éclairage publicitaire etc. Parmi les principes directeurs du guide figurent les affirmations que plus de lumière ne signifie pas nécessairement plus de sécurité et qu'un usage conscient et adapté aux besoins constitue une caractéristique essentielle de la lumière. Il faut donc se poser avant tout la question sur la nécessité, le type et la portée de l'éclairage.

Le guide s'adresse principalement aux communes, qui disposent de nombreuses possibilités d'action dans ce domaine, ainsi qu'aux autorités nationales compétentes et aux planificateurs. Une utilisation par les particuliers et les entreprises est fortement encouragée.

Quelles ont été les réactions sur la publication du guide ?

La publication du guide a été accueillie par des réactions très favorables. Des retours positifs ont également été reçus pour la publication d'un dépliant illustrant les principes clés d'un bon éclairage de manière concise et facile, et dont quelques 2.500 exemplaires ont été distribués afin de sensibiliser d'avantage les acteurs concernés. Par ailleurs, certains acteurs

ont exprimé leur souhait pour une version française du guide national (et du dépliant), le document original étant rédigé en allemand. Une documentation en français permettra d'étendre la portée du guide et la diffusion de ses principes clés parmi la population et de faciliter ainsi l'accès p.ex. des bureaux d'études souvent francophones à son contenu. Afin de répondre à cette nécessité, le Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable est en train de faire élaborer une traduction française du guide et de son dépliant. Une finalisation des travaux est prévue pour printemps 2019.

Est-il possible de discerner d'ores et déjà un impact du guide sur le terrain ?

Vu la courte période écoulée depuis la publication du guide en juin 2018, il est actuellement difficile de discerner un impact du guide au niveau national. Pourtant, il est impressionnant de constater actuellement une évolution encourageante aux niveaux local et régional par l'émergence d'une multitude de projets et d'initiatives qui appliquent les principes du guide national et qui visent le développement à court terme de stratégies concrètes pour lutter activement contre la pollution lumineuse. Dans les prochaines années, ce développement sera encouragé par une sensibilisation renforcée et notamment par le soutien actif de tels projets exemplaires, ce qui permettra d'accroître progressivement et ainsi d'observer l'impact du guide au niveau national. En outre, cette démarche contribuera à un ancrage plus profond de la thématique dans le quotidien des décideurs politiques, qui au niveau de l'Etat, des communes et des villes, doivent adopter un rôle pionnier.